



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST



13 Protection sociale

Neuchâtel, 12.2012

Statistique suisse de l'aide sociale 2011: le taux d'aide sociale reste inchangé malgré une légère augmentation des cas

En 2011, 236'133 personnes représentant 144'717 dossiers ont bénéficié d'une aide sociale économique en Suisse. Le taux d'aide sociale se situe ainsi à 3,0% pour la troisième année consécutive.

Un taux d'aide sociale de 3,0% en 2011

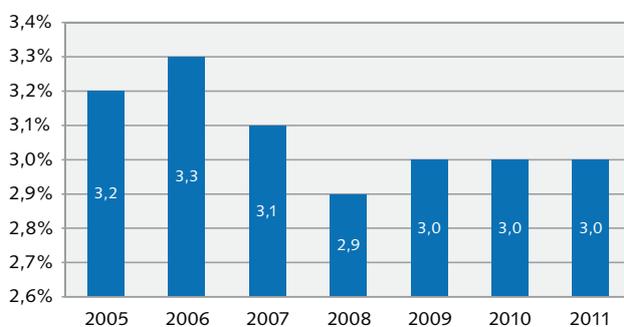
Par rapport à l'année précédente, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale s'est accru de 5100 personnes environ ou de 2,2%. Cette hausse n'a toutefois eu aucune influence sur le taux d'aide sociale, la population ayant augmenté pendant la même période. Le taux d'aide sociale se situe ainsi à 3,0% pour la troisième année consécutive.

Grandes régions: des taux d'aide sociale plus bas dans l'Est que dans l'Ouest de la Suisse

Si l'on regroupe les cantons selon les sept grandes régions de la Suisse et que l'on calcule le taux d'aide sociale, on constate que les taux ont tendance à être plus élevés dans la partie occidentale de la Suisse que dans la partie orientale. La Suisse orientale a une faible densité de population, ce qui a aussi un effet sur les chiffres de l'aide sociale. Atteignant 1,8%, le taux d'aide sociale y est plus de deux fois moins élevé que dans l'Ouest de la Suisse. Seuls 8,3% des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse vivent en Suisse orientale, la plus grande des régions considérées en termes de superficie.

Taux d'aide sociale de la Suisse, 2005–2011

G 1



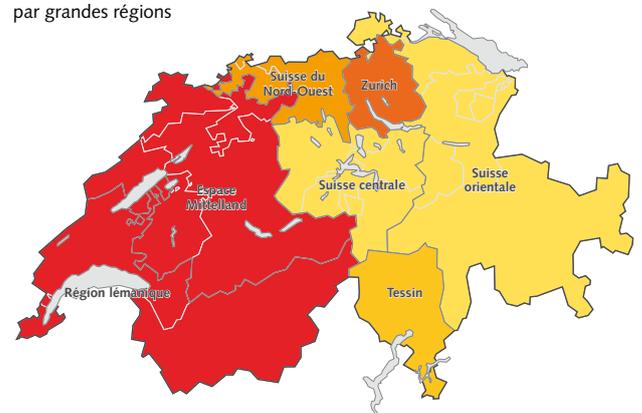
Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2011

© OFS

Taux d'aide sociale, en 2011

C 1

par grandes régions



< 2,0%
 2,0 – 2,4%
 2,5 – 2,9%
 3,0 – 3,4%
 ≥ 3,5%
 CH: 3,0%

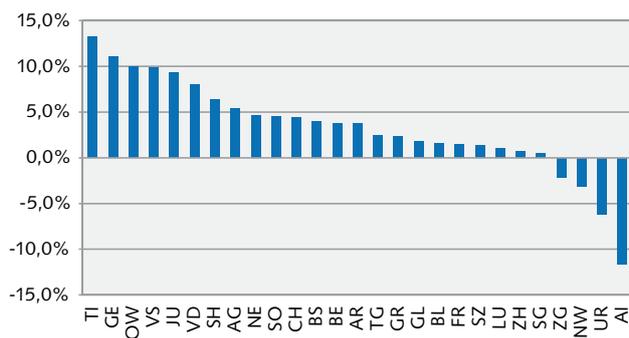
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2011

© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2012

L'évolution du nombre de cas par canton est plus différenciée que celle des taux d'aide sociale: le nombre de cas d'aide sociale a dépassé la moyenne suisse de 4,4% dans dix cantons. Parmi ceux-ci, GE, VD, AG, NE affichent un nombre absolu de dossiers particulièrement élevé. Seuls quatre cantons ont enregistré moins de cas d'aide sociale qu'un an plus tôt. Il s'agit exclusivement de petits cantons, où la baisse enregistrée ne change pratiquement rien.

Evolution du nombre de dossiers par canton, 2010–2011

G 4



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2011

© OFS

Davantage de dossiers ouverts que clos

Deux facteurs influencent l'évolution du nombre de cas. Le nombre de nouveaux dossiers et le nombre de dossiers clos. Par rapport à l'année précédente, le nombre de nouveaux dossiers s'est accru de 5,1%, soit environ 51'600 cas. Le nombre de dossiers clos est en revanche resté constant, avec environ 46'000 cas. La durée moyenne de recours à l'aide sociale pour les dossiers en cours était de 22 mois (médiane) en 2011, contre 21 mois en 2010. Si l'on compare la durée d'octroi en fonction de la taille de la commune, on constate un net clivage ville-campagne. Dans les communes de moins de 1000 habitants, la médiane de la durée d'octroi est de 17 mois. Dans les grandes villes de plus de 100'000 habitants, les bénéficiaires restent en moyenne 10 mois de plus à l'aide sociale, soit 27 mois.

Plus de cas, mais moins de bénéficiaires

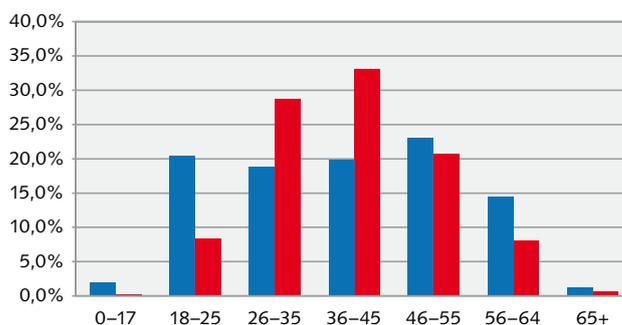
Plus de dossiers pour moins de personnes: la tendance est donc aux plus petites unités d'assistance. Entre 2008 et 2011, le nombre moyen de bénéficiaires par dossier a diminué, passant de 1,70 à 1,63 personne. Ce recul a une influence sur la répartition entre les différents types de ménages. Depuis 2008, la proportion des dossiers concernant plusieurs personnes n'a cessé de baisser par rapport aux dossiers d'une seule personne. La part des dossiers concernant une seule personne était de 60,0% en 2008, contre 64,2% en 2011. Quant au nombre de cas, il a augmenté de 11,5% entre 2009 et 2011. Notons à ce propos que l'introduction de prestations d'aide aux familles dans plusieurs cantons a pu contribuer à la baisse du nombre de dossiers concernant plusieurs personnes.

Les dossiers concernant une personne: surtout des jeunes et des personnes de 46 à 64 ans

Chaque dossier, constitué d'une seule personne ou de plusieurs personnes, contient un demandeur principal. Les observations suivantes se basent sur l'âge et le sexe du demandeur principal des dossiers. La structure par âge des dossiers concernant une personne se distingue de celle des dossiers concernant plusieurs personnes par une plus grande proportion de jeunes et de personnes de 46 à 64 ans. La part des personnes de 18 à 25 ans dans les dossiers concernant une personne est, avec 20,4%, plus de deux fois plus élevée que dans les dossiers concernant plusieurs personnes. Ces jeunes adultes se trouvent dans une phase de transition entre la formation, la profession et la famille et doivent financièrement subvenir à leurs besoins. Il en va de même des dossiers d'une seule personne âgée de 46 à 64 ans. Souvent, les bénéficiaires de ce groupe d'âges traversent une période durant laquelle la vie de famille, pour autant qu'ils en aient eu une, prend fin pour une raison ou une autre. Les bénéficiaires de l'aide sociale de ces deux groupes d'âges représentent près de 58% des dossiers concernant une seule personne, dont plus de la moitié sont des hommes.

Répartition des dossiers concernant une ou plusieurs personnes par groupe d'âges (personnes ayant fait la demande d'aide, en 2011)

G 5



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2011

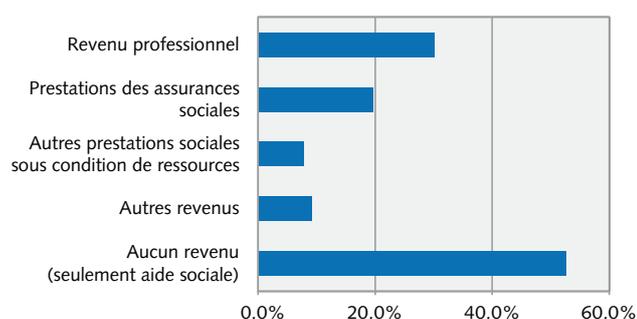
© OFS

Les femmes qui présentent une demande d'aide sociale pour des dossiers concernant plusieurs personnes sont d'un âge moyen (entre 26 et 45 ans). Elles sont dans cette étape de la vie où l'on fonde une famille et élève des enfants. En cas de divorce ou de séparation, elles se retrouvent souvent à l'aide sociale en tant que personne élevant seule des enfants, la garde des enfants leur étant généralement attribuée. D'où la plus forte proportion de femmes que d'hommes présentant une demande d'aide sociale pour plusieurs personnes (59,1%).

Sources de revenu: plus de la moitié des bénéficiaires dépendent à 100% de l'aide sociale

Plus de 52% des cas d'aide sociale concernant des ménages privés ne perçoivent pas d'autre revenu que l'aide sociale. Ces personnes vivent donc uniquement de l'aide sociale.

Sources de revenu des ménages privés, 2011 G 6



Source: OFS, statistique de l'aide sociale 2011

© OFS

Les quelque 48% de ménages privés restants disposent d'autres revenus en plus de leurs prestations d'aide sociale. Il peut s'agir d'un revenu professionnel, de prestations d'une assurance sociale, d'une autre prestation sociale sous condition de ressources ou de pensions alimentaires, pour ne citer que les plus courantes. Dans certains cas, plusieurs sources de revenus contribuent à la subsistance de l'unité d'assistance. Dans les deux tiers (67,0%) des cas concernant une personne, celle-ci est entièrement dépendante de l'aide sociale. Ce n'est par contre le cas que d'un quart environ des ménages monoparentaux (23,4%) et des couples avec enfants (24,8%). Les trois quarts restants couvrent leurs besoins avec d'autres types de revenus.

La source de revenu la plus fréquente est de loin le revenu professionnel. Environ 30% des ménages privés bénéficiant de l'aide sociale gagnent un tel revenu. En 2011, ce revenu était d'un peu plus de 1100 francs suisses (médiane). La part du revenu professionnel sur le revenu total d'une unité d'assistance varie d'un type de cas à l'autre. Ainsi, près de 57% des couples avec enfants disposent du revenu professionnel d'au moins un des parents. C'est le cas de 41% des familles monoparentales et de près de 40% des couples sans enfant. En revanche, seuls près de 22% des ménages d'une personne à l'aide sociale disposent d'un revenu professionnel. Les prestations des assurances sociales représentent près de 20% des autres revenus des ménages privés, ce qui n'est pas non plus négligeable.

La statistique de l'aide sociale en bref

Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale se basent depuis 2009 sur un relevé de données exhaustif dans tous les cantons.

La statistique suisse de l'aide sociale relève les dossiers de personnes touchant au moins une fois par année civile des prestations financières de l'aide sociale et des membres de leur famille directement concernés par les prestations sociales perçues (conjoint, enfants du bénéficiaire, autres personnes à charge). Sur cette base, l'Office fédéral de la statistique (OFS) peut calculer des indicateurs permettant d'analyser la situation des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont aussi utilisés dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT).

Le taux d'aide sociale est l'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale correspond à la part de la population qui touche une aide sociale par rapport à la population totale. Jusqu'ici, l'effectif de la population de l'année précédente défini en fonction de la population résidente permanente (ESPOP) formait la première source pour le dénominateur de ce calcul. A partir de 2011, le taux d'aide sociale est calculé sur la base de la population résidente permanente établie par l'Office fédéral de la statistique (STATPOP). Comme les chiffres de la STATPOP reposent sur une exploitation annuelle des données tirées des registres, la nouvelle base de référence offre des avantages au niveau de l'actualité, de la cohérence et de la continuité. Tout recours à de nouvelles sources de données peut compromettre, pour certaines variables, la comparabilité des résultats des années précédentes. La nouvelle base de référence n'a par contre pas d'influence significative sur le taux d'aide sociale en Suisse et dans les cantons.

Autres informations sur Internet

Portail statistique de l'OFS, Protection sociale
www.bfs.admin.ch → Thèmes → 13-Protection sociale

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Norbert Riesen

Série: Actualités OFS

Domaine: 13 Protection sociale

Layout: Section DIAM, Prépresse/Print

Traductions: Services linguistiques OFS, langues: disponible comme fichier pdf ou sous forme imprimée en allemand, en français et en italien

Renseignements: Office fédéral de la statistique, section Statistique de l'aide sociale, Norbert Riesen, tél. 032 713 65 78, e-mail: norbert.riesen@bfs.admin.ch

Commandes: N° de commande: 767-1301, gratuit

Tél. 032 713 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch, Fax: 032 713 60 61